



Vote des budgets 2024

1. Budget Principal
2. Budget annexe THD
3. Budget annexe IRVE
4. Budget annexe ENR

Budget principal 2024

J'ai l'honneur de vous présenter le projet de BP 2024 établi sur la base des orientations budgétaires dont nous avons débattu lors de la séance du 8 février dernier. Il s'élève en recettes et en dépenses à :

	Budget total 2023	Proposition BP 2024
Fonctionnement	15 391 615,85 €	20 528 494,26 €
Investissement	30 098 129,41 €	28 381 105,73 €
TOTAL	45 489 745,26 €	48 909 599,99 €

Les sections de fonctionnement et d'investissement se décomposent de la manière suivante en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 011	Charges à caractère général	2 265 526,82 €	2 609 580,26 €
Chapitre 012	Charges de personnel	3 106 991,00 €	3 395 059,00 €
Chapitre 014	Reversement TCCFE	62 000,00 €	62 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	355 905,00 €	903 303,00 €
Chapitre 66	Charges financières	414 000,00 €	350 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	4 000,00 €	4 000,00 €
Chapitre 68	Dotation aux provisions	270 000,00 €	282 000,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement		6 478 422,82 €	7 605 942,26 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	7 083 193,03 €	11 022 552,00 €
Chapitre 042	Dotation aux amortissements	1 830 000,00 €	1 900 000,00 €
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		8 913 193,03 €	12 922 552,00 €
Total dépenses fonctionnement		15 391 615,85 €	20 528 494,26 €

Charges à caractère général :

Ce chapitre retrace les dépenses courantes de la structure telles que : l'électricité, le loyer, le carburant, les contrats de prestation de services, les fournitures administratives, les assurances, les adhésions aux organismes de type FNCCR. Ce chapitre voit une augmentation de 345k€ par rapport l'année 2023 du fait de l'intégration de la première mise à jour du PCRS de différentes lignes telles que locations, entretien bâtiments et maintenance sont en augmentations du fait de l'occupation en totalité du 1^{er} étage du siège.

Charges de personnels :

Le seuil des 50 agents étant dépassé au 01/01/2024, des élections professionnelles seront organisées fin 2024 pour l'installation du Comité Social Territorial.

Il est prévu une augmentation de 11% des charges de personnel comprenant :

- Le recrutement de 6 agents (pour environ 250k€) :
 - Un Chef de projet ENR Thermique pour la mise en œuvre du contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) avec l'ADEME arrivé le 15/01/2024
 - Un Chef de projet suivi production au sein du service Aménagement numérique pour remplacer un agent en arrêt maladie en cours de recrutement
 - Les recrutements prévus par la modification de l'organigramme en octobre 2023 avec, pour rappel une Directrice Adjointe Ressources Humaines et Affaires

Juridiques qui entrera en fonction le 01/04/2024, deux Chef.fe.s de projet SI et un.e Gestionnaire RH restant à recruter.

- La bonification indiciaire de 5 points intervenue au 01/01/2024 (pour 17k€)
- Une anticipation d'une éventuelle revalorisation du point d'indice (pour 41k€)
- Les avancements de grade et d'échelon prévus conformément aux LDG (pour 41k€).

Il est à noter que les frais de personnel affectés aux 3 budgets annexes seront refacturés en fin d'année pour un montant global prévisionnel à hauteur de 835 000€.

Atténuations de produits :

Ce chapitre retrace le reversement de la Taxe Communale sur les Consommations finales d'Electricité (TCCFE).

Pour mémoire, il s'agit du reversement des 2/3 du montant de TCCFE aux communes de moins de 2 000 habitants classées en régime urbain précédemment perçu sur leur territoire. Cette mesure avait été prise en leur faveur afin de compenser le fait qu'elle ne puisse prétendre aux aides du FACE.

Charges de gestion courantes :

Ce chapitre augmente de façon significative par rapport à 2023, cela s'explique par l'augmentation de la subvention d'équilibre versée au budget annexe à caractère administratif IRVE (445 798€), et à la prévision d'annulation de dépenses sur les opérations antérieures (270 000€)

D'autre part, il comptabilise les charges liées aux indemnités, déplacements particuliers et autres charges de protection sociale prévues pour les élus.

Charges financières :

Ce chapitre est composé des intérêts que paye le SYADEN pour les dettes reprises par le syndicat à l'issue de la dissolution des anciens SIE et pour lesquelles les communes concernées remboursent chacune leur part.

Sont comptabilisés également sur ce chapitre les intérêts liés aux lignes de trésorerie, les commissions bancaires, ainsi que les intérêts des emprunts nouvellement souscrits.

Charges exceptionnelles :

Elles sont négligeables pour 2024.

Dotation aux provisions semi-budgétaires : il s'agit de la provision pour créances irrécouvrables. Une délibération spécifique sera prise en 2024.

Virement à la section d'investissement :

Cette dépense souligne l'action massive du syndicat en faveur de l'investissement sur le territoire départemental et son soutien à l'économie locale.

Opérations d'ordre : dotations aux amortissements :

Ce poste de dépenses augmentera tous les ans au rythme des investissements que le syndicat réalisera.

Avec l'application de la M57 au 1^{er} janvier 2023, les immobilisations sont amorties au prorata temporis l'année N.

Cette dépense trouve sa contrepartie en recette d'investissement (cf le chapitre 040 « opérations d'ordre amortissements »).

RECETTES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 013	Atténuations de charges	12 000,00 €	10 000,00 €
Chapitre 70	Produits des services	1 305 970,00 €	1 439 720,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	4 700 000,00 €	6 000 000,00 €
Chapitre 74	Dotations et subventions	1 135 649,00 €	1 170 326,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestions courante	1 579 002,00 €	1 758 002,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Chapitre 78	Reprises sur provisions	262 000,00 €	270 000,00 €
Total recettes de fonctionnement		8 994 621,00 €	10 648 048,00 €
Chapitre 042	Opération d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €
Total recettes d'ordre de fonctionnement		8 994 621,00 €	0,00 €
Chapitre 002	Résultat reporté	6 396 994,85 €	9 880 446,26 €
Total recettes fonctionnement		15 391 615,85 €	20 528 494,26 €

Atténuation de charges :

Ce chapitre est négligeable pour le BP 2024 (avoirs et remboursements de salaires pour les agents en maladie)

Produits des services :

Ce chapitre totalise en grande partie les remboursements des frais généraux et de personnel des budgets annexes (1 080 000€), ainsi que du COS du Syaden. De plus il enregistre les recettes issues des prestations effectuées pour les CEP et les DIAG EP. Il enregistre les prestations de services du Syaden à la SEM ELO.

Impôts et taxes :

Il s'agit de la recette de TCCFE, qui représente la plus importante de nos recettes de fonctionnement. Depuis 2023, suite à la réforme de la Taxe, c'est l'Etat qui versera par douzième.

Dotations et participations :

Ce chapitre enregistre notamment les subventions que nous demandons aux organismes tels que l'ADEME pour financer en partie les actions de développement durable : missions chaleur renouvelable, CEP. Il enregistre également les participations d'ENEDIS au titre de la PCT (840 000€)

Autres produits de gestion courante :

Il s'agit essentiellement de la redevance de concession pour 1 400 k€ et du versement par les collectivités du montant des frais de dossiers figurants sur le règlement d'interventions financières du syndicat.

On retrouve dans ce chapitre la vente des CEE

Produits exceptionnels :

Du fait de l'application de la M57, la plupart des imputations sont transférés au chapitre 75 « autres produits de gestion courante »

Résultat de fonctionnement reporté (excédent)

Cette recette correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2023 proposée pour 2024. Ce montant augmente du fait de la comptabilisation de recettes supplémentaires liées à la PCT et aux rattachements de recettes liées à la TCCFE.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (yc RAR)	126 161,07 €	101 293,20 €
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées (yc RAR)	2 701 238,96 €	2 511 013,57 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles (yc RAR)	172 040,74 €	151 298,80 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours (yc RAR)	21 953 866,51 €	20 567 531,62 €
Sous-total des dépenses d'équipement		24 953 307,28 €	23 331 137,19 €
Chapitre 13	Subvention d'investissement	4 000,00 €	0,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes	821 500,00 €	903 500,00 €
Chapitre 26	Participations	310,00 €	0,00 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	- €	- €
Sous-total des dépenses financières		825 810,00 €	903 500,00 €
Chapitre 45	Opérations pour compte de tiers (yc RAR)	3 872 512,13 €	3 699 968,54 €
45811	FRANCE TELECOM	348 250,00 €	459 609,68 €
45812	ECLAIRAGE PUBLIC	1 914 262,13 €	1 771 158,46 €
45814	EP Fonds Verts T1	556 000,00 €	448 969,20 €
45815	EP Fonds Verts T2	692 000,00 €	658 231,20 €
45816	EP Fonds Verts T3	362 000,00 €	362 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		29 651 629,41 €	27 934 605,73 €
Chapitre 48	Charges à étaler TDF	0,00 €	0,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	446 500,00 €	446 500,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		446 500,00 €	446 500,00 €
Total dépenses d'investissement (y comp RAR)		30 098 129,41 €	28 381 105,73 €

Immobilisations incorporelles :

Ce chapitre enregistre les dépenses relatives au développement de nos outils et logiciels de gestion, afin de faire face à la multiplication des dossiers et missions (évolution logiciel gestion d'affaires, GED)

Subventions d'équipement versées :

Ce chapitre retrace habituellement les subventions que nous versons aux collectivités adhérentes pour financer leurs investissements en matière d'éclairage public, mais aussi des subventions dans le cadre du fonds CEE

Immobilisations corporelles :

Ce chapitre retrace les acquisitions de mobiliers, matériels de bureaux et informatique, ainsi que l'acquisition de véhicules électriques. En augmentation compte tenu des équipements en matériel et mobilier de bureau pour les agents nouvellement recrutés.

Immobilisations en cours :

Notons qu'il a été choisi à compter de 2017 d'enregistrer les diverses programmations au sein des opérations présentées ci-après. Ces dépenses retracent l'ensemble des travaux d'électrification rurale, Article 8 et PCT relatives aux années 2022-2024. Depuis 2023, les travaux sont traités par marchés subséquents ce qui permet une meilleure visibilité. De plus, des crédits à hauteur de 4M€ ont été prévus en vue de la préparation de l'activation de la compétence Eclairage Public et de la mise en place à venir d'un budget annexe éclairage public.

Ces opérations qui sont considérées comme des chapitres retracent les différentes activités du Syndicat. Le choix de présenter les investissements en opération permet de faciliter la lecture et le suivi budgétaire

Opérations	Budget total 2023 (y compris RAR)	RAR 2023	Inscriptions nouvelles 2024	Total budget 2024
OPNI	266 926,10	1 926,10	5 802 000,00	5 803 926,10
201711 FACE Renfo 2017	5 237,00	0,00		0,00
54 FACE Renfo	7 250 135,44	1 842 670,26	2 514 000,00	4 356 670,26
55 FACE Extension	1 436 011,66	507 279,50	697 500,00	1 204 779,50
56 FACE Effacement	1 256 132,98	352 775,64	671 000,00	1 023 775,64
57 FACE Sécu faible section	139 415,12	1 797,60		1 797,60
58 FACE Sécu fils nus	34 492,64	0,00		0,00
59 FACE Intempéries	5 511,48	0,00		0,00
62 Article 8	2 000 512,96	538 074,89	1 100 000,00	1 638 074,89
63 Programmations syndicales	2 606 124,32	191 655,34	1 400 000,00	1 591 655,34
64 PCT	4 977 543,11	1 227 261,00	1 550 000,00	2 777 261,00
65 FACE Transition énergétique	219 610,51	36 761,00		36 761,00
66 FACE Sécurisation	1 756 213,19	783 830,29	1 349 000,00	2 132 830,29
TOTAL	21 953 866,51	5 484 031,62	15 083 500,00	20 567 531,62

Emprunts et dettes :

Ce chapitre est consacré au remboursement du capital de la dette. Comme pour les intérêts les communes membres des anciens SIE remboursent leur part.

Opérations pour compte de tiers :

Ces chapitres qui représentent une faible partie des dépenses d'investissement correspondent aux travaux que nous réalisons pour le compte des communes dans le cadre de la coordination de travaux avec les réseaux de télécommunications et/ou les réseaux d'éclairage public. C'est pourquoi les sommes dépensées sont intégralement refacturées aux collectivités bénéficiaires.

On trouve dans ce chapitre les opérations d'éclairage public dans le cadre du Fonds Vert 2023 (T1, T2 et T3). A noter que le Syaden a déposé une liste de dossiers dans le cadre du Fonds Vert 2024 T1.

Opérations patrimoniales :

Depuis 2021, la récupération de TVA sur les travaux d'électrification se fait par le biais de la déclaration auprès des services fiscaux.

RECETTES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 13	Subvention d'investissement(yc RAR)	11 037 010,71 €	9 738 660,09 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes	4 000 000,00 €	0,00 €
Sous-total des recettes d'équipement		15 037 010,71 €	9 738 660,09 €
Chapitre 10	Dotations fonds divers et réserves	485 018,92 €	643 592,53 €
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
Chapitre 024	Produits des cessions	0,00 €	0,00 €
Sous-total des recettes financières		485 018,92 €	643 592,53 €
Chapitre 45	Opérations pour compte de tiers (yc RAR)	3 426 012,13 €	3 290 590,91 €
45821	FRANCE TELECOM	348 250,00 €	459 609,68 €
45822	ECLAIRAGE PUBLIC	1 914 262,13 €	1 771 158,46 €
45824	EP Fonds Verts T1	402 000,00 €	355 871,60 €
45825	EP Fonds Verts T2	500 000,00 €	442 451,17 €
45826	EP Fonds Verts T3	261 500,00 €	261 500,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		18 948 041,76 €	13 672 843,53 €
Chapitre 021	Virement à la section d'exploitation	7 083 193,03 €	11 022 552,00 €
Chapitre 040	Opération d'ordre (Amts)	1 830 000,00 €	1 900 000,00 €
Chapitre 041	Opérations d'ordre patrimoniales	446 500,00 €	446 500,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 359 693,03 €	13 369 052,00 €
R001	Résultat reporté ou anticipé (excédent)	1 790 394,62 €	1 339 210,20 €
Total des recettes d'investissement (y comp RAR)		30 098 129,41 €	28 381 105,73 €

Subventions d'investissement :

Le chapitre 13 totalise les subventions affectées aux investissements de la part du FACE, d'ENEDIS au titre des travaux dits « article 8 ».

Les participations des communes et des particuliers pour les travaux d'extensions liés à la PCT,

Les participations des communes pour les travaux liés aux FACE (extensions, effacement, article 8 et programmations syndicales)

Résultat d'investissement reporté (excédent)

Cette recette correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2023 proposée pour 2024.

Opération pour compte de tiers :

cf dépenses d'investissement

Virement de la section de fonctionnement :

Comme indiqué précédemment, l'importance de ce montant depuis la création du SYADEN confirmant de fait la politique volontariste de notre assemblée en matière d'investissement sur le territoire et de soutien à l'économie locale.

Opérations d'ordre de transfert :

Ce chapitre retrace les amortissements des investissements réalisés les années précédentes et au prorata temporis pour les acquisitions de l'année (passage à la M57).

Opérations patrimoniales :

Depuis 2021, la récupération de TVA sur les travaux d'électrification se fait par le biais de la déclaration auprès des services fiscaux.

Telles sont les grandes lignes de ce projet de budget primitif 2024, qui pérennise nos interventions en faveur des collectivités audoises, tant dans le domaine traditionnel de nos travaux d'électrification, que dans le soutien financier que nous apportons en matière de subventions ainsi que dans les prestations annexes telles que les conseils et diagnostics en maîtrise de la demande d'énergie et le développement de la production des énergies renouvelables.

Budget annexe THD 2024

J'ai l'honneur de vous présenter le projet de BA THD 2024 établi sur la base des orientations budgétaires dont nous avons débattu lors de la séance du 27 février dernier. Il s'élève en recettes et en dépenses à :

	Budget total 2023	Proposition 2024
Fonctionnement	21 236 697,38 €	24 900 870,42 €
Investissement	82 396 002,54 €	82 946 884,24 €
TOTAL	103 632 699,92 €	107 847 754,66 €

Les sections de fonctionnement et d'investissement se décomposent de la manière suivante en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 011	Charges à caractère général	3 231 215,00 €	3 802 650,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	750 000,00 €	650 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	210 640,00 €	11 000,00 €
Chapitre 66	Charges financières	1 686 000,00 €	3 050 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	50 000,00 €	50 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	14 766 842,38 €	16 022 220,42 €
Chapitre 042	Dotations aux amortissements	542 000,00 €	1 315 000,00 €
Total dépenses fonctionnement		21 236 697,38 €	24 900 870,42 €

Charges à caractère général : elles sont composées principalement de charges de prestations de services, de maintenance, de locations (en forte augmentations GCBLO 2M€) et de la refacturation des charges au budget général (180 k€), ainsi que des frais liés aux usages numériques (300 k€).

Charges de personnel : Le personnel correspond à une refacturation du personnel supportée par le budget général (650 k€).

Charges financières : correspond aux intérêts des emprunts. En forte augmentation due aux nouveaux emprunts contractés en 2023.

Charges exceptionnelles : correspond aux pénalités Orange

Opérations d'ordre : dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (logiciels, subventions de raccordement), et autres immobilisations (IPCE, étalement des IRU)

RECETTES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 013	Atténuation de charges	0 €	0,00 €
Chapitre 70	Produits des services	1 160 000,00 €	2 940 000,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	0,00 €	0,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courantes	8 337 000,00 €	8 600 000,00 €
Chapitre 76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	50 000,00 €	50 000,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section		511 000,00 €
	R002 - Résultat reporté	11 689 697,38 €	12 799 870,42 €
Total recettes fonctionnement		21 236 697,38 €	24 900 870,42 €

Produits des services : il s'agit des refacturations de poteaux, droits d'usage, pénalités. Des rééditions de la LTE, ainsi que la facturation aux communes de l'assistance à la RODP.

Autres produits de gestion courante : il s'agit des redevances issues de la concession et notamment des redevances R1, R2, R1 bis ainsi que les frais de contrôle versés par le délégataire, et de la participation au titre du FSUN.

Produits exceptionnels : il s'agit de pénalités appliquées aux entreprises pour des retards d'exécution.

Résultat de fonctionnement reporté : ce résultat correspond à l'excédent constaté à la section d'investissement au CA 2023 et qui est reporté en 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 13	Subventions	0,00 €	0,00 €
Chapitre 16	Emprunt	7 960 000,00 €	16 450 000,00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (yc RAR)	2 201 375,00 €	2 225 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles (yc RAR)	5 026 366,72 €	3 274 817,18 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours (yc RAR)	61 040 309,69 €	56 959 242,09 €
Chapitre 26	Participations	28 700,00 €	434 469,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	511 000,00 €
Chapitre 041	Opérations d'ordre patrimoniales	1 100 000,00 €	1 700 000,00 €
Chapitre 45	Opération comptes de tiers	1 655 000,00 €	1 392 355,97 €
	Résultat reporté	3 384 251,13 €	
Total des dépenses d'investissement		82 396 002,54 €	82 946 884,24 €

Emprunts : il s'agit du remboursement du capital des emprunts réalisés (7.45M€), ainsi que du remboursement du capital des Crédits Relais (9 M€).

Immobilisations incorporelles : il s'agit des subventions de raccordements versées au délégataire (2M€), ainsi que des dépenses liées à l'acquisition de logiciels et aux usages numériques pour 225k€.

Immobilisations corporelles : Cela correspond aux IPCE de l'année 2024 (1 M€), ainsi que les restes à réaliser de l'année 2023 (1,4 M€). Sont aussi prévues les dépenses relatives au déploiement du service universel fibre (ex compétence d'Orange) pour 480k€.

Il est inscrit sur 2023, les dépenses relatives aux déploiements des usages numériques dans le cadre du programme « Symphonie » pour 380k€.

Immobilisations en cours : Ce poste de charge prend les nouvelles demandes au BP 2023 (pour 21.95 M€) pour la fin de la LTE, la continuité de la phase 2, le déploiement des usages numériques et la création du réseau bas débit Lorawan. Les restes à réaliser de l'année 2023 (pour 35.02 M€).

Participations : il s'agit de la prise de participation à l'AFL et à la participation de la SEMOP (405M€).

Opérations pour compte de tiers : il s'agit des opérations en lien avec le SDIS dans le cadre du programme « Symphonie ».

Opérations d'ordre patrimoniales : Les opérations d'ordre patrimoniales correspondent aux résorptions d'avances.

Le détail des opérations est le suivant :

Opération	Budget total 2023	RAR 2023	Inscriptions nouvelles 2024
OPNI (phase 1)	5 754 764,53	359 217,32	0,00
opé 100 IPCE	3 618 814,48	1 389 432,86	1 000 000,00
opé 101 THD Radio	718 819,98	230 652,39	100 000,00
opé 102 Opticalisation NRA ZO	0,00	0,00	0,00
opé 104 FTTH phase 2	55 586 005,18	33 844 372,38	20 000 000,00
opé 105 Service Universel Fibre	473 002,50	180 811,32	300 000,00
opé 106 Datacenter	300 000,00	0,00	100 000,00
opé 107 GFU	135 000,00	96 573,00	20 000,00
opé 108 Citécaas	31 000,00	15 000,00	20 000,00
opé 109 Villes Intelligentes	550 549,74	100 000,00	182 000,00
opé 110 Résilience changements climatiques	0,00	0,00	0,00
opé 112 Eclairage Public Intelligent FACE	575 000,00	575 000,00	0,00
opé 113 vidéo protection	0,00	0,00	150 000,00
opé 114 Agreenculture	0,00	0,00	364 000,00
opé 115 WaltR	0,00	0,00	336 000,00
opé 116 Réseau bas débit Lorawan	0,00	0,00	1 000 000,00
TOTAL	67 742 956,41	36 791 059,27	23 572 000,00

RECETTES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 10	Dotations	3 657 411,74 €	2 863 355,99 €
Chapitre 13	Subvention d'investissement (yc RAR)	25 038 126,80 €	10 833 287,34 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes (yc RAR)	35 636 621,62 €	19 661 590,38 €
Chapitre 23	Immobilisations		
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	14 766 842,38 €	16 022 220,42 €
Chapitre 040	Dotations aux amortissements	542 000,00 €	1 315 000,00 €
Chapitre 041	Opérations d'ordre patrimoniales	1 100 000,00 €	1 700 000,00 €
Chapitre 45	Opération comptes de tiers	1 655 000,00 €	1 173 172,00 €
	Résultat reporté		29 378 258,11 €
Total des recettes d'investissement		82 396 002,54 €	82 946 884,24 €

Dotations : Il s'agit de l'affectation au 1068 du résultat de 2023.

Subventions d'investissement : les subventions concernent notamment le FSN, la Région, le Département et les Intercos Les nouvelles inscriptions pour 2024 s'élèvent à 6 M€ et les restes à réaliser 2023 s'élèvent à 4.76 M€.

On retrouve les participations liées au déploiement du service universel fibre pour 150k€.

Opérations d'ordre : dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (logiciels, subventions de raccordement), et autres immobilisations (IPCE, étalement des IRU). Les opérations d'ordre patrimoniales correspondent aux résorptions d'avances.

Emprunts et dettes : l'emprunt d'équilibre prévue pour 2023 s'élève 19.67k€.

Résultat d'investissement reporté : ce résultat correspond à l'excédent constaté à la section d'investissement au CA 2023 et qui est reporté en 2024

Budget annexe IRVE 2024

J'ai l'honneur de vous présenter le projet de BA IRVE 2024 établi sur la base des orientations budgétaires dont nous avons débattu lors de la séance du 27 février dernier. Il s'élève en recettes et en dépenses à :

	Budget total 2023	BA IRVE 2024
Fonctionnement	668 670,00 €	915 798,00 €
Investissement	1 761 546,00 €	1 647 064,66 €
TOTAL	2 430 216,00 €	2 562 862,66 €

Les sections de fonctionnement et d'investissement se décomposent de la manière suivante en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 011	Charges à caractère général	463 420,00 €	580 528,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	0,00 €	110 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	3 250,00 €	2 270,00 €
Chapitre 66	Charges financières	2 000,00 €	23 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement		
Chapitre 042	Dotations aux amortissements	200 000,00 €	200 000,00 €
Total dépenses fonctionnement		668 670,00 €	915 798,00 €

Charges à caractère général : elles se composent notamment des fluides liés à la consommation des bornes (297k€) ainsi que des charges liées au contrat de supervision et gestion clientèle (95 k€) et des charges de maintenance préventive et curative (108 k€). A compter de 2024, la refacturation des frais généraux supportés par le budget principal (40k€). Des dépenses liées à la communication (15k€), et la gestion en direct des abonnements (25k€)

Charges de personnel : il s'agit de la refacturation des frais de personnel affectés à ce budget et supportés par le budget principal

Charges financières : il s'agit des charges d'intérêts liées à la réalisation d'un emprunt

Dotations aux amortissements : il s'agit des dotations aux amortissements des bornes réalisées les années précédentes et augmentées des bornes terminées en 2023.

RECETTES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 013	Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €
Chapitre 70	Produits des services	357 000,00 €	350 000,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	39 000,00 €	15 000,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courantes	167 670,00 €	445 798,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre Patrimoniales	105 000,00 €	105 000,00 €
Total recettes fonctionnement		668 670,00 €	915 798,00 €

Produits des services : ce poste est composé des recettes usagers issues des bornes.

Dotations et participations : il s'agit de la participation de Dyneff.

Autres produits de gestion courante : ce poste correspond à la subvention d'équilibre versée par le budget général et permettant d'équilibrer la section de fonctionnement.

Opérations d'ordre de transfert entre section : il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours (yc RAR)	1 656 546,00 €	1 542 064,66 €
Chapitre 26	Participations	0,00 €	0,00 €
Chapitre 040	Opérations patrimoniales	105 000,00 €	105 000,00 €
D001	Résultat reporté ou anticipé (déficit)		
Total des dépenses d'investissement		1 761 546,00 €	1 647 064,66 €

Immobilisations en cours : le montant des immobilisations en cours correspond aux nouvelles inscriptions pour la construction de nouvelles bornes (pour 936k€) et aux restes à réaliser 2023 (pour 606 k€) relatif aux plans de relance 2021/2022 et hors plan de relance.

Opérations d'ordre de transfert entre section : ce poste est la correspondance en section d'investissement de la reprise des subventions passées en section de fonctionnement

RECETTES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 13	Subvention d'investissement (yc RAR)	528 971,16 €	322 224,00 €
Chapitre 040	Opération d'ordre	200 000,00 €	200 000,00 €
Chapitre 041	Opérations d'ordre patrimoniales		
Chapitre 16	Emprunts	800 960,09 €	800 000,00 €
Résultat reporté ou anticipé (excédent)		231 614,75 €	324 840,66 €
Total des recettes d'investissement		1 761 546,00 €	1 647 064,66 €

Résultat d'investissement reporté : il s'agit du résultat de clôture de la section d'investissement en 2023 affecté en totalité à la section d'investissement au budget 2024.

Subventions d'investissements : Ce poste est composé de l'inscription de nouvelles subventions (150 k€) dans le cadre du plan Avenir et aux restes à réaliser (167 k€ plan de relance FACE 2021/2022)

Emprunts : un report d'emprunt auprès de l'AFL pour 800 k€

Opérations d'ordre de transfert entre section : ce poste est la correspondance en section d'investissement des dotations aux amortissements passées en section de fonctionnement.

budget annexe ENR 2024

J'ai l'honneur de vous présenter le projet de BA ENR 2024 établi sur la base des orientations budgétaires dont nous avons débattu lors de la séance du 27 février dernier. Ce budget retrace les opérations relatives au réseau de chaleur bois de Limoux et aux ombrières. Il s'élève en recettes et en dépenses à :

	Budget total 2023	BA ENR 2024
Fonctionnement	596 732,56 €	913 234,62 €
Investissement	4 939 112,20 €	3 780 391,62 €
TOTAL	5 535 844,76 €	4 693 626,24 €

Les sections de fonctionnement et d'investissement se décomposent de la manière suivante en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 011	Charges à caractère général	504 350,00 €	575 150,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	0,00 €	75 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	845,00 €	1 500,00 €
Chapitre 66	Charges financières	63 500,00 €	117 000,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement		568 695,00 €	768 650,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	144 584,62 €
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00 €	144 584,62 €
Chapitre 002	Résultat reporté	28 037,56 €	
Total dépenses fonctionnement		596 732,56 €	913 234,62 €

Charges à caractère général : Les charges à caractère général correspondent principalement aux charges liées à l'exploitation du réseau de chaleur de Limoux et aux ombrières en cours d'installation (fournitures non stockables, maintenance, prestations de service)

Charges de personnel : Elles correspondent à la refacturation des frais de personnel du budget principal au budget annexe

Charges financières : Elles correspondent aux intérêts liés à l'emprunt ayant permis de financer le réseau de chaleur de Limoux et les ombrières

Virement à la section d'investissement : Cela correspond à la part de fonctionnement affecté à la section d'investissement

RECETTES			
Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 70	Produits des services	596 732,56 €	676 000,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes		
Chapitre 75	Autres produits de gestion courantes		
Chapitre 013	Atténuations de charges	0	9 478,00 €
Total recettes de fonctionnement		596 732,56 €	685 478,00 €
Chapitre 042	Opération d'ordre entre sections		
Total recettes d'ordre de fonctionnement		0,00 €	0,00 €
Chapitre 002	Résultat reporté	0,00 €	227 756,62 €
Total recettes fonctionnement		596 732,56 €	913 234,62 €

Produits des services : Les recettes issues du service, concernent la vente de chaleur du réseau de chaleur bois de Limoux et la vente d'électricité des ombrières.

Résultat reporté : cela correspond à l'affectation du résultat de clôture fin 2023.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	95 000,00 €	134 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles (yc RAR)	35 000,00 €	35 000,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours (yc RAR)	3 141 519,77 €	1 841 678,79 €
Chapitre 26	Participations	100,00 €	400 000,00 €
Total dépenses d'investissement		3 271 619,77 €	2 410 678,79 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	313 000,00 €	300 000,00 €
Total dépenses d'ordre d'investissement		313 000,00 €	300 000,00 €
D001	Résultat reporté ou anticipé (déficit)	1 354 492,43 €	1 069 712,83 €
Total des dépenses d'investissement		4 939 112,20 €	3 780 391,62 €

Résultat d'investissement reporté : Cela correspond au déficit de clôture réalisé en investissement pour l'année 2023.

Immobilisations en cours : Les immobilisations en cours concernent les dépenses liées à la réalisation du réseau de chaleur de Limoux et l'ombrière pour 19 115.65 € y compris les restes à réaliser (opé 200) et la création d'ombrières (plans de relance 2021 et 2002) et la création de nouvelles ombrières à hauteur de 1 822 563.14€ y compris les restes à réaliser (opé 201)

Immobilisations corporelles : Correspond à l'occupation de terrain pour l'ombrière de Villeneuve la Comptal

Participations : il s'agit de l'augmentation du capital de la SEM ELO

Emprunts : Correspond au remboursement du capital des emprunts

Opérations patrimoniales : correspondent aux écritures d'ordre liées aux résorptions d'avances.

Les opérations d'investissement sont les suivantes :

Opérations	Budget Total 2023	RAR 2023	Inscriptions nouvelles 2024
opé 200 Réseau Chaleur Limoux	325 715,89	12 348,25	0,00
opé 200 Ombrière RC Limoux	80 530,00	5 767,40	1 000,00
opé 201 Ombrières	2 770 273,88	769 283,66	1 053 279,48
TOTAL	3 176 519,77	787 399,31	1 054 279,48

RECETTES

Chapitres	Dénomination	Budget total 2023	Proposition 2024
Chapitre 13	Subvention d'investissement (yc RAR)	2 015 023,06 €	1 535 807,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes (yc RAR)	2 611 089,14 €	1 800 000,00 €
Sous-total des recettes d'équipement		4 626 112,20 €	3 335 807,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	313 000,00 €	300 000,00 €
Total recettes d'ordre d'investissement		313 000,00 €	300 000,00 €
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	0,00 €	144 584,62 €
Total des recettes d'investissement		4 939 112,20 €	3 780 391,62 €

Subventions : Les subventions sont inscrites en totalité en restes à réaliser pour un montant de 1 148 700€ (ADEME, Région) pour le réseau de chaleur de Limoux et 111 907€ pour le plan de relance 2021 et 275 200€ pour le plan de relance 2022 pour les ombrières.

Emprunts et dettes : Le report de 1 800 000€ correspond à l'emprunt auprès de l'AFL pour la construction des ombrières

Opérations patrimoniales : correspondent aux écritures d'ordre liées aux résorptions d'avances.